



Saint Sébastien

Je ne vous ferai pas l'affront de vous rappeler la légende et l'histoire de Saint Sébastien, Pierre ROSINGER vous les a racontées lors de notre manifestation le 21 janvier dernier. Pour ceux qui n'étaient pas présents ou voudraient se la remémorer, elle est lisible sur notre site :

www.archers-guyancourt.fr dans la rubrique culture archère

Cette année pas de changement sur le déroulement du tir proprement dit. Le jeu d'abord et c'est Alain MONTGERMONT qui, à sa grande surprise et sans doute même, sa déconvenue, l'a remporté. Il devra nous concocter celui de l'an prochain, eh oui !!!

Le tir de la Saint Sébastien lui-même, où Dominique BEAURIN céda l'écharpe blanche à Damien BERY qui est donc le Sébastien de cette nouvelle année.

L'ordre protocolaire du tir fut respecté et la carte décorée par Dominique fut criblée des flèches des participants, celle de Damien BERY étant la plus proche du cœur du Marmot, il fut nommé Sébastien.

Pour le repas du soir, bien des changements.

Nous avons quitté la maison des anciens de Guyancourt. Après moult péripéties, notre Président pouvait nous annoncer, le 19 janvier, que la mairie mettait à notre disposition la salle Jean MONET, le 21 janvier. Une bonne nouvelle puisque la salle ne nous était pas inconnue, pour nous avoir hébergés, il y a de ça quelques années.

Nouvelle formule également puisque nous avons fait appel à un traiteur. Rachel nous a cuisiné sur place une paella qui, si l'on en croit la photo, a été appréciée par l'ensemble des convives.

Des nouveautés qui ont fait l'unanimité, la salle est conviviale, bien chauffée et propice à une bonne ambiance. Nombre d'entre nous, ont émis le vœu de la retrouver l'an prochain.

Le choix d'un traiteur est aussi à renouveler.

Merci à Guillaume qui l'a trouvé, merci à Dominique qui s'est démené pour nous obtenir une salle, merci à la municipalité pour nous l'avoir accordée, merci aux convives et enfin merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette journée.



Règles

Qualification

90 flèches sont tirées pour la phase de qualification. 60 flèches le samedi et 30 flèches le dimanche.

10 volées, le samedi, (AB/CD), à l'issue de ces 10 volées, l'ordre change (CD/AB), et chaque archer change également de blason (de celui du haut vers celui du bas et vice versa). Le dimanche les tirs, rythme (AB/CD) pour les 5 premières volées et (CD-AB) ensuite avec changement de blason du haut vers le bas et inversement. L'archer est responsable du changement de blason. Si vous le souhaitez, vous pouvez le laisser en place pour les 30 flèches mais marquez vos impacts car les flèches traversent parfois la cible.

Finale à 8

Les 8 meilleurs archers issus de la qualification sont sélectionnés pour la finale. Cependant s'il y a plus de 8 archers ayant atteint le score de 900, tous ces archers sont sélectionnés pour la finale

Tour « Joker ».

Dans ce tour de rattrapage, vous pouvez gagner votre place en finale en affrontant tous les autres archers de votre catégorie qui ne se sont pas qualifiés pour la finale.

Ce tour de rattrapage se dispute de la façon suivante :

Il n'y a pas de tir d'essai. Chaque archer tire une flèche sur le spot de son choix et les points sont comptés de façon classique (compound : X-10-9-8-7-6, recurve : X-X-10-8-7-6). Si il y a des ex aequo, ceux-ci tirent à nouveau une flèche et les points sont comptés de la façon suivante (compound : X-9-9-8-7-6, recurve : X-10-9-8-7-6).

Si il y a à nouveau des ex aequo, ils tirent encore une flèche. Le plus près du centre gagne. Il y a un maximum de 6 archers par cible, vous pouvez choisir le blason de votre choix à condition qu'il soit sur votre cible. L'archer qui gagne rejoint les 8 finalistes.

Finale 8 + joker

Tous les archers commencent par une volée d'essai de 3 flèches.

La finale se déroule sous forme de volées avec élimination directe. Les archers n'ayant pas atteint le score maximum de la volée sont éliminés. Les archers arrivés à égalité recommencent une volée.

Après 2 volées avec comptage classique, le comptage se fait de la façon suivante. Compound : 10-9-9-8-7-6, recurve : X-10-9-8-7-6

Comptage

Le décompte se fait à la main et/ou de façon électronique. Les instructions seront données au début du tournoi. En cas d'erreur, le comptage manuel prime ; en cas d'erreur de calcul, le résultat le plus faible est pris en compte.

Contestation

Toute contestation doit être portée à l'attention d'un arbitre.

Nerfs d'acier

La participation au tournoi « Nerfs d'acier » se fait à vos risques et périls. Il est très probable que votre flèche soit endommagée.



Chaque archer tire à tour de rôle 1 flèche sur une cible en acier comportant une « zone sûre » en son centre. Si l'archer atteint la « zone sûre », il gagne le droit de tirer au tour suivant, pour lequel la « zone sûre » aura une dimension réduite. Au départ, la « zone sûre » a un diamètre de 12 cm, et à la fin seulement de 2 cm. Si vous manquez la « zone sûre », vous êtes éliminés. Si votre flèche est dans la « zone sûre », mais est cassée, abimée ou est inapte à être tirée pour quelque raison que ce soit, vous êtes éliminés. Si vous n'êtes pas sûrs de l'état de votre flèche, le comité d'organisation décide.

On continue à tirer jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un seul archer.

Pour des raisons de sécurité, le tir de flèches aluminium avec arc recurve est interdit.

Merci à Bruno pour la traduction du texte original

Parcours sans faute



Tout comme les jeunes archers qui sont montés sur le podium, les archers de Guyancourt ont fait un parcours sans faute, enfin presque. Juste quelques flèches cordons 9 qui n'ont pas nuï au résultat final et qui sont sans doute passées

inaperçues par les participants aux Concours Régional Jeunes.

Pour la 3^{ème} année consécutive notre Président a vécu un weekend de stress, et les archers bénévoles, un weekend bien chargé.

Enfermés dans leur blockhaus près de la ligne de tir, Nicolas et Dominique, aidés par quelques uns d'entre nous, n'ont pas vu grand-chose du déroulement de l'épreuve. Concentrés sur leur ordinateur et sur les feuilles de marques, ils veillaient à ne pas faire l'erreur fatale.

Sur le pas de tir, les archers bénévoles s'activaient, soit à changer les blasons, soit à changer une cible, à remettre une ficelle cassée par des bras un peu trop vigoureux, le tout dans des temps records.

Les arbitres arbitraient et n'hésitaient pas à donner un coup de main, aux archers bénévoles, pour ne pas perdre trop de temps.

A la buvette, les temps de pause ne l'étaient pas pour ceux qui la tenaient, aidés, lorsque nécessaire, même par des parents de jeunes archers de notre Compagnie.

Et puis, au-delà de la frontière (de l'autre côté de la rue), les maîtres queux de la tambouille confectionnaient les sandwiches et préparaient le repas des arbitres. Isolés dans leur île-cuisine, loin du continent, eux n'ont rien vu des tirs, ou presque.

Parcours sans faute aussi pour notre municipalité qui avaient tout mis à notre disposition pour que cet événement soit une réussite.

Vous l'aurez compris, cet auto satisfecit est aussi un remerciement à tous ceux qui de près ou de loin ont participé à la réussite du CRJ. Nous n'avons pas atteint la perfection, il nous reste donc une marge de progression, et nous essaierons de faire mieux la prochaine fois, si d'aventure, nous sommes sollicités pour recevoir à nouveau ce concours régional.

Merci à tous, et mes excuses à ceux que j'aurais oublié de citer.

Lionel.

Les Archers du Vieux Paris



Dans quelles structures associatives (pour utiliser des termes contemporains) les compagnies d'arc actuelles trouvent leurs racines ? Voilà sans doute la plus grosse problématique dans le domaine de l'étude de l'histoire des compagnies d'arc.

L'exemple qui illustre le plus cette problématique est le cas de la ville de Paris. Comme nous l'apprend le livre *Archers du Vieux Paris*, écrit en 1927 par le Capitaine Tubert, la capitale comportait plusieurs corps permettant le maintien de l'ordre dans la ville :

La **Force armée du Châtelet** comprenait :

- la **Compagnie d'ordonnance du Prévot de Paris** : 100 hommes.
- la **Compagnie du lieutenant lay de robe courte** : créé en 1526 et comportait alors que 20 archers et 1 trompette
- les **Sergents du Châtelet** : aux attributions militaires, judiciaires et policières, se divisaient en sergents à la douzaine, sergents fieffés, sergents à verge et sergents à cheval.

Le Guet comprenait :

- le **Guet Royal** : ou « guet debout », 20 cavaliers et 40 fantassins, servant par moitié pour la surveillance de la capitale durant la nuit
- le **Guet Bourgeois** : ou « guet dormant ou assis », constitué de tous les gens de métiers (artisans, commerçants & ouvriers) qui restait à certains carrefours, places et portes de la ville pour « conforter, secourir et aider les uns aux autres ». Le tout étant sous la direction du *chevalier du guet*.

La **Prévôté des Maréchaux** comprenait :

- la **Compagnie de Connétable** : sous la juridiction du Connétable, troupe considérée comme un des plus puissants auxiliaires de la tranquillité publique
- la **Compagnie de l'Île-de-France** : création en 1537 et comprenait alors 1 prévôt des maréchaux, 1 lieutenant de robe longue (attributions judiciaires et fiscales), 1 lieutenant de robe courte (attributions militaires), 30 archers et 1 trompette.

La **Prévôté de l'Hôtel** : dont la juridiction s'étendait jusqu'à dix lieues autour de la résidence royale

La **Milice municipale** comprenant :

- les **compagnies de la milice** comprenant, suivant les temps, des regroupements par métiers ou par quartiers territoriaux de bourgeois
- les **Trois Nombres**, compagnies privilégiées (c'est-à-dire que leurs membres bénéficiaient de plusieurs exemptions mais devaient en échange s'habiller et s'armer à leurs frais) ayant à l'origine de 120 archers, 60 arbalétriers et 100 arquebusiers.

En dehors de ces compagnies armées, on note en outre l'existence de trois confréries, plus anciennes que les compagnies des Trois Nombres et qui pratiquaient chacune le noble jeu de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse. Ces confréries, non privilégiées, prendront plus tard le titre de **Compagnies des chevaliers du noble jeu de l'arc, de l'arbalète ou de l'arquebuse**. Elles étaient les seules à pratiquer le tir du papegeay, permettant de désigner annuellement le roi de la compagnie. Et c'étaient majoritairement elles qui auraient servies de vivier pour le recrutement au sein des compagnies des Trois Nombres.

Comme le rapporte le comte Albert de Bertier dans son livre *Le tir à l'arc* écrit en 1900, il exista également à Paris un **corps des chevaliers de l'arc de Paris** créé en 1786 par le duc Anne Charles Sigismond de Montmorency-Luxembourg (sur lequel nous avons écrit un article le 4 avril 2012) et qui comprenait une compagnie de Fusiliers et une autre de Grenadiers.

Nous voyons donc ci-dessus dessinée toute la complexité et la multiplicité de l'organisation judiciaire, policière et militaire de la ville de Paris. Et, sur un plan national, nous comprenons là toute la difficulté à repérer, suivant les lieux et les temps, de quelles structures les compagnies d'arc sont les héritières.

De notre point de vue, concernant la ville de Paris uniquement (car chaque ville avait son organisation militaire), les compagnies d'arc parisiennes ne sont pas issues des compagnies privilégiées des *Trois Nombres*, mais plutôt des *Compagnies des chevaliers du noble jeu de l'arc, de l'arbalète ou de l'arquebuse* (qui étaient autrefois des confréries et n'étaient pas privilégiées).

L'intégralité de ce texte provient du site de l'Archer Français

Précisions : Le guet était une institution romaine, introduite de bonne heure dans les Gaules. C'était la surveillance de nuit dans les villes.

Une ordonnance Clotaire II de l'an 595 en règle l'exercice : **Au XIIème siècle, Louis VI "le gros" (1081-1137), accorde des privilèges non négligeables comme l'exonération des taxes (taille, gabelle...). Les archers ne sont plus obligés d'effectuer le guet de nuit.**

Ndlr : Allez un peu de recherche et nous pourrons peut-être bénéficier de l'exonération de nos impôts. Ah oui, c'est vrai ! la taille et la gabelle n'existent plus, quoique, l'équivalent, ça ne serait pas la TVA ?

Bulletin de liaison des Archers de Guyancourt

Chez Dominique Beaurin
39, rue Pablo Picasso
78280 Guyancourt

Tel : (06) 17 91 41 81

Mail : president@archers-guyancourt.fr



Maquette et rédaction :

Lionel Theillaumas

Avec la participation de toutes les bonnes volontés

vous pouvez retrouver
les numéros
précédents du
Tranche Fil sur notre
site.
archers-guyancourt.fr

A un point du score parfait

Lors de la 3ème étape de la coupe du monde à Nîmes, Brady Ellison bat le record du monde de tir en salle avec 599 points sur 600 possibles.

Il avait déjà battu le précédent record du monde de tir en salle arc classique à Marrakech par 598 points contre 597, l'ancien record détenu par l'italien Michele Frangilli.

Une technique sans doute proche de la perfection et un mental en acier, c'est sans doute sa recette pour réussir de telles performances.

Bon, à seulement un point près, il aurait pu faire un effort. 😊

Mais il est battu en finale par Jean-Charles Valladon, qui le devance, de même que le Coréen Oh Jin Hyek qui monte sur la 2ème marche du podium.

Cocorico

Quand à Dominique et Hélène BEAURIN, ils peuvent dire qu'ils auront côtoyé de près un grand champion, qui plus est, abordable, simple et sympa.



Finale de la Coupe du monde septembre 2013 au Trocadéro



3ème étape de la coupe du monde Janvier 2017 à Nîmes



Léo Mosnier au Championnat universitaire : 557/600 nouveau record perso !



Au secours

Je suis à l'origine de l'existence du Tranche Fil, bulletin que vous pouvez lire périodiquement. Je m'en occupe, avec plus ou moins de bonheur, depuis plusieurs dizaines d'années, mais je dois vous avouer que l'inspiration et la matière me manquent parfois, et que les rédacteurs potentiels restent parfois sourds à mes appels. C'est pourquoi je fais souvent appel à internet pour trouver des articles susceptibles de vous intéresser.

Alors, même si vous ne vous sentez pas l'âme d'un rédacteur, je ne peux que vous inciter à faire un petit effort pour me soumettre des textes, en rapport avec le tir à l'arc, bien sûr, mais aussi plus précisément, avec la vie de votre Compagnie, avec vos ressentis :

Pourquoi, et comment êtes-vous venus au tir à l'arc, pourquoi, vous êtes-vous mis à la compétition, ce que vous pensez de notre Compagnie, ce que vous pensez des traditions, votre avis sur tel ou tel matériel, pourquoi vous avez choisi de tirer classique ou compound, les articles, les infos que vous avez pu lire sur notre sport, enfin tout ce qui peut vous passer par la tête, nous ferons le tri ensemble.

Merci si vous pouvez m'aider, il en va de la pérennité de ce modeste bulletin de liaison.



Lionel

Numéro 039

Février 2017



Saint Sébastien

Je ne vous ferai pas l'affront de vous rappeler la légende et l'histoire de Saint Sébastien, Pierre ROSINGER vous les a racontés lors de notre manifestation le 21 janvier dernier. Pour ceux qui n'étaient pas présents ou voudraient se la remémorer, elle est lisible sur notre site :

www.archers-guyancourt.fr dans la rubrique culture archère

Cette année pas de changement sur le déroulement du tir proprement dit. Le jeu d'abord et c'est Alain MONTGERMONT qui, à sa grande surprise et sans doute même, déçue, l'a gagné et qui devra nous concocter celui de l'an prochain.

Le tir de la Saint Sébastien lui-même, où Dominique BEAURIN céda l'échape blanche à Damien BÉRY qui est donc le Sébastien de cette nouvelle année.

L'ordre protocolaire du tir fut respecté et la carte décorée par Dominique criblée des flèches des participants, c'est celle de Damien étant la plus proche du cœur du Marmot, il fut nommé Sébastien.

Pour le repas du soir, bien des changements.

Nous avons quitté la maison des anciens de Guyancourt. Après moult péripéties, notre Président pouvait nous annoncer, le 19 janvier, que la mairie mettait à notre disposition la salle Jean MONNET, le 21 janvier. Une bonne nouvelle puisque la salle ne nous était pas inconnue, pour nous avoir hébergés, il y a de ça quelques années.

Nouvelle formule également puisque nous avons fait appel à un traiteur. Rachel nous a cuisiné sur place une paella qui, si l'on en croit la photo, a été appréciée par l'ensemble des convives.

Des nouveautés qui ont fait l'unanimité, la salle est conviviale, bien chauffée et propice à une bonne ambiance. Nombre d'entre nous, on émit le vœu de la retrouver l'an prochain. Le choix d'un traiteur est aussi à renouveler.

Merci à Guillaume qui l'a trouvé, merci à Dominique qui s'est démené pour nous obtenir une salle, merci à la municipalité pour nous l'avoir accordé, merci aux convives et enfin merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette journée.

Lionel